



Bulletin quotidien

DIVISION DE FACILITATION (FAL) — DOUZIÈME SESSION

Le Caire (Égypte), 22 mars – 2 avril 2004

Bulletin n° 4 – Jeudi 25 mars 2004

Le Bulletin, qui paraît chaque jour en début de matinée, contient un bref résumé des travaux de la veille, le programme de travail de la journée et divers autres renseignements utiles. Il constitue le principal moyen de communication avec les participants pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Division.

Quatrième jour

1. Programme de travail du jeudi 25 mars 2004

Heure	Événement	Lieu
9 h 30	Troisième séance du Comité 1	Salle Mycerinos
	Troisième séance du Comité 2	Salle Chefren
14 heures	Quatrième séance du Comité 1	Salle Mycerinos
	Quatrième séance du Comité 2	Salle Chefren

2. Réunions de la veille

2.1 Deuxième séance du Comité 1

Le Comité 1 a tenu sa deuxième séance à 14 heures dans la Salle Mycerinos. Il a terminé son examen du point 3.2 de l'ordre du jour — Sûreté, ayant examiné les notes suivantes : WP/8, 12, 48, 37, 52, 62, 28, 30 et 34.

2.2 Deuxième séance du Comité 2

La deuxième séance du Comité 2 s'est tenue à 9 h 30 dans la Salle Chefren. Le Comité a terminé son examen de la note WP/3 et d'une partie de la note WP/76 au titre du point 2 de l'ordre du jour — Facilitation et sûreté des documents de voyage et formalités de contrôle aux frontières. Il a également été saisi des notes WP/4, 63, 83 et 87 au titre du point 2.2 — Biométrie, dont il reprendra l'examen à sa troisième séance, prévue pour le jeudi 25 mars 2004.

Programme de la journée

2.3 Troisième séance du Comité 1

Le Comité 1 tiendra sa troisième séance à 9 h 30 dans la Salle Mycerinos et il examinera les points suivants :

		Documentation¹	
		Pour suite à donner²	Pour référence ou information
Points de l'ordre du jour			
Point 2.5	Mise en œuvre de la sûreté de l'aviation	WP/43 (Secrétariat) WP/36 (Pakistan) WP/79 (Inde) WP/41 (IATA) WP/55 (IFALPA) WP/86 (ACI)	IP/4 (Philippines) IP/14 (Indonésie)
Point 5.1	Révision du Chapitre 6 de l'Annexe 9	WP/31 (Secrétariat) WP/64 (États-Unis) WP/73 (Rép. de Corée) WP/65 (États-Unis) WP/54 (IATA) WP/46 (IAOPA) WP/47 (IAOPA) WP/84 (ACI)	IP/12 (Secrétariat) IP/17 (Rép. de Corée) IP/35 (Égypte)

2.4 Troisième séance du Comité 2

Le Comité 2 tiendra sa troisième séance à 9 h 30 dans la Salle Chefren et il examinera les points ci-après :

		Documentation¹	
		Pour suite à donner²	Pour référence ou information
Points de l'ordre du jour			
Point 2.2 (suite)	Biométrie	WP/4 (Secrétariat) WP/63 (États-Unis) WP/66 (États-Unis) WP/83 (ACI) WP/87 (IATA)	IP/18 (Rép. de Corée) IP/24 (France) IP/2 (CEAC)
Point 2.3	Pièces d'identité des équipages	WP/23 (Secrétariat) WP/39 (Canada) WP/76 (Inde) WP/51 (IATA)	IP/16 (États-Unis) IP/31 (États-Unis) IP/11 (IBAC) Texte distribué n° 1 (Turquie)

¹ Toutes notes supplémentaires présentées pour examen au titre de ces points de l'ordre du jour et reçues après la publication du présent Bulletin seront annoncées en séance.

² Les notes «Pour suite à donner» sont indiquées par ordre de présentation.

Documentation¹

Points de l'ordre du jour		Pour suite à donner²	Pour référence ou information
Point 2.4	Renseignements préalables concernant les voyageurs (RPCV)	WP/44 (IAOPA) WP/15 (Secrétariat) WP/16 (Secrétariat) WP/38 (Canada) WP/53 (Arabie saoudite) WP/78 (Inde) WP/81 (Nouvelle-Zélande) WP/27 (CEAC) WP/60 (IATA)	IP/32 (États-Unis)

3. Inscription des participants

3.1 La première liste des délégués a été distribuée le mercredi 24 mars 2004. Elle comprend tous les participants inscrits jusqu'au mardi 23 mars 2004, à 15 heures. Les modifications à apporter à cette liste doivent être signalées au bureau d'inscription. Une liste révisée des délégués incorporant toutes les modifications et tous les ajouts sera distribuée le mardi 30 mars 2004.

4. Lettres de créance

4.1 Il est rappelé aux délégués qui ne les ont pas soumises au préalable de bien vouloir déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'inscription.

5. Distribution de documents

5.1 La distribution de documents aux délégués et observateurs accrédités s'effectuera au satellite de distribution du rez-de-chaussée I. Le satellite est utilisé exclusivement pour la diffusion des documents de la Division publiés par l'OACI. En raison de l'exiguïté des lieux, les participants ne pourront pas y déposer ou entreposer leurs documents et effets personnels.

6. Soumission de notes de travail ou de notes d'information

6.1 Les délégations qui désirent soumettre des notes de travail à l'examen de la Division sont priées d'en remettre le texte (avec la version électronique, le cas échéant) aussitôt que possible au Secrétaire de la Division, afin de laisser un délai suffisant pour la préparation, la télétraduction, la reproduction et la distribution. Si ces notes existent dans d'autres langues de travail de la réunion, elles devraient être remises dans chacune de ces langues. On ne doit pas s'attendre à ce que les notes soumises tardivement soient traduites et distribuées en temps utile pour les délibérations du point pertinent. Les notes des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue officielle dans laquelle elles auront été soumises.

7. Attribution des sièges

7.1 Pour des raisons techniques et vu le nombre limité des places, les sièges ont été attribués de la façon suivante :

Comité 1 (Salle Mycerinos) : Maximum de deux sièges par délégation. Les délégations composées de trois personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges qui sont au fond de la salle.

Comité 2 (Salle Chefren) : Maximum de quatre sièges par délégation. Les délégations composées de cinq personnes ou plus sont invitées à utiliser les sièges de la galerie ou ceux qui sont au fond de la salle.

7.2 Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent laisser les écouteurs sur la table avant de quitter la salle.

8. Réceptions

8.1 **Spectacle «son et lumière» des Pyramides de Giza.** L'Administration de l'aviation civile égyptienne est heureuse d'inviter tous les participants à un spectacle «son et lumière» (en anglais) aux Pyramides de Giza le mardi 30 mars 2004 à 18 h 30. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au comptoir de l'agence de voyages Karnak, situé à l'entrée du CCIC, **AU PLUS TARD LE JEUDI 25 MARS 2004 À 16 H 30.** Le transport ne sera assuré qu'**À PARTIR DU CCIC** et les autobus partiront immédiatement après les séances de l'après-midi, c'est-à-dire à 17 h 15 le mardi 30 mars 2004.

8.2 Les délégations qui souhaitent réserver des dates pour des réceptions sont priées de contacter le bureau du Secrétaire de la Division.

9. Divers

9.1 **Comptoirs d'Egyptair.** Egyptair dispose de deux comptoirs, le premier situé à l'entrée principale et le second à proximité du centre de courrier électronique. Ces comptoirs offrent aux délégués une assistance pour les voyages, notamment des services de confirmation des billets de retour, ainsi que des services postaux et bancaires.

9.2 **Nouveau service de navette.** L'agence de voyages Karnak offre aux participants des services de navettes supplémentaires, selon l'itinéraire et l'horaire suivants : départs du CCIC à destination des hôtels Sonesta, Baron, Méridien, Sheraton, Mövenpick et Novotel, à 11 heures, 14 heures et 15 heures.

9.3 **Accès au complexe du Secrétariat.** Pour des raisons de sécurité, seuls les membres du CCIC, de la CAA égyptienne et du Secrétariat de l'OACI seront autorisés à accéder au complexe du Secrétariat.

9.4 **Le café** est servi durant les pauses, dans le foyer adjacent aux salles Mycerinos et Chefren. Les heures des pauses du matin et de l'après-midi seront annoncées durant les séances. Le déjeuner de style cafétéria sera servi aux délégués dans la salle de bal Néfertiti située à l'étage principal du centre de conférences.

9.5 **Centre d'affaires.** Un centre d'affaires doté de lignes téléphoniques internationales a été aménagé au rez-de-chaussée I à côté du centre de presse. Des panneaux en indiqueront l'emplacement aux délégués.

9.6 **Centre de courrier électronique.** Un centre de courrier électronique sera établi au rez-de-chaussée I à côté des salles de réunion. Des panneaux en indiqueront l'emplacement aux délégués.

9.7 **Réunions de coordination.** Des salles de réunion sont à la disposition des délégués de la CEAC et de la CAFAC à l'étage principal du centre de conférences, à côté du centre de presse.